

COMPTE D'EXPLOITATION Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

<u>DÉPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
Energie : eau, gaz, électricité	36 542	Quêtes ordinaires	57 609
Frais personnel (organistes, sacristain)	19 384	Quêtes pour chauffage	1 930
Cierges	13 676	Quêtes obsèques, mariages, baptêmes	13 345
Culte : hosties, fleurs, messes	8 118	Quêtes impérées	13 334
Fourniture bureau, timbres, internet, tél. ...	6 632	Dons divers	1 975
Documentation et abonnements	2 622	Casuel enterrements et mariages	10 040
Entretien, maintenance, petit matériel	25 074	Cierges et tronc	31 069
Impôts et taxes	11 913	Revenus des immeubles	27 659
Assurances	2 494	Manifestations (concerts, brocante ...)	41
Honoraires conseils divers	2 540	Produits financiers	26 534
Communication	1 084	Rétrocessions diverses	1 100
Cadeaux, dons, pourboires	281	Produits exceptionnels (vente immo)	27 028
Formation, colloques, sessions	2 429		
Déplacements	419	Perte (hors amortissements)	2 162
Cotisations diocésaines	32 305		
Charges exceptionnelles	8 313		
Solidarité	40 000		
<u>TOTAL</u>	<u>213 826</u>	<u>TOTAL</u>	<u>213 826</u>

Les comptes de l'exercice clos le 31 août 2023 font apparaître une légère perte (avant amortissements) de 2 162 € qui s'explique par le geste de solidarité envers d'autres paroisses du diocèse et de dons à des œuvres caritatives.

Du côté des recettes exceptionnelles, il faut mentionner la vente d'un garage.

En faisant abstraction de ces deux postes exceptionnels, on peut considérer que nos finances restent parfaitement saines et ceci grâce à votre générosité qui ne se dément pas d'une année sur l'autre. Sans la contribution régulière de tous les paroissiens lors des différentes quêtes ou offrandes diverses, notre paroisse ne pourrait pas vivre et exercer la mission d'annonce de la Bonne Nouvelle qui est la sienne. Qu'ils en soient vivement remerciés !

Une analyse un peu plus détaillée de nos comptes nous permet d'observer :

- du côté des dépenses :
 - le poste énergie reste toujours le plus important puis qu'il atteint 36 500 € et n'est que très partiellement couvert par la quête spéciale pour le chauffage (1 930 €).
 - Les frais de personnels recouvrent essentiellement la rémunération des organistes qui interviennent dans nos différentes églises.
 - Une partie importante des frais d'entretien concerne la maintenance des orgues de la Cathédrale (orgue de chœur) et de St Vincent de Paul.
 - Les autres postes de frais n'appellent pas de commentaires particuliers dans la mesure où ils restent tout à fait stables d'une année sur l'autre.

- Les recettes de notre paroisse restent de leur côté tout à fait comparables d'une année sur l'autre et n'appellent pas non plus de remarques particulières.

Les membres du Conseil Economique paroissial : André Bauche (vice-président), Michel Cochinaire, Arnaud Génin, Evelyne Larret, P. Guy Lescanne (curé), Gabriel Villeroy de Galhau (économiste paroissial)

se tiennent à votre disposition pour répondre à toutes questions si vous le souhaitez.